

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 26 février 2026

Présents : Stéphane Ginevra, Romain Poyet, Pierre François Léonard, Guy Vernet, Guillaume Domecq, Jean-Paul Carlier, Capucine Malbrain, Martine Duffaud, Camille Sanchis

Absents : Marion Gros-Dumoulin, Gilles Helft

Trois habitants sont présents.

Secrétaire de séance : Pierre François Léonard

Aucune remarque sur le précédent compte-rendu qui est donc adopté à l'unanimité.

Ordre du jour

Délibérations :

- Compte financier unique (CFU)
- Avancement de grade des agents / création d'emploi
- Admission de non-valeur
- Subvention département : déneigement
- Garage communal : demande de Bivouac
- Eco-quartier

Questions diverses :

- Organisation du bureau de vote

1. Compte financier unique (CFU)

Le conseil municipal doit prendre des délibérations pour l'approbation des CFU pour les 3 budgets : général, assainissement et eau.

Le maire se retire pendant le vote.

Votes : CFU général - approuvé à l'unanimité
 CFU assainissement - approuvé à l'unanimité
 CFU eau - approuvé à l'unanimité

Ces délibérations ne sont valables que sous réserves de la validation des CFU par la trésorerie générale.

2. Avancement de grade des agents / création d'emploi

En raison de l'ancienneté de deux agents communaux et de leur futur changement de grade, l'intitulé de leur poste devra être modifié.

Vote : pour à l'unanimité

3. Admission en non valeur

0,30 € n'ont pas été payés sur une facture d'eau. On demande au conseil s'il est d'accord pour annuler cette dette.

Vote : pour à l'unanimité

4. Subvention département : déneigement

Même si nous n'en avons pas eu besoin cette année, pour maintenir la possibilité d'obtenir des subventions pour le déneigement, il nous faut délibérer pour faire une demande de subvention administrative de 0 €.

Vote : pour à l'unanimité.

5. Garage communal : demande de Bivouac

L'association Bivouac réitère sa demande de pouvoir garer leur remorque de chantier dans un garage communal.

Nous évoquons surtout la question de l'accès non-sécurisé aux garages (gestion collective d'un moyen de verrouillage qui peut poser problème) et celle des responsabilités (assurance) en cas d'incident.

Le conseil décide de ne pas accéder à cette demande.

Vote : pour à l'unanimité.

6. Eco-quartier

Nous avons reçu un devis pour une étude sur la présence d'une plante protégée (Réséda de Jacquin). Cette étude nous permettra de savoir quelles conséquences cette présence peut avoir sur le projet d'écoquartier (création de zones de réserve?). Il faudrait faire en sorte que cette étude soit lancée avant la prochaine mandature.

Vote : pour à l'unanimité.

7. Questions diverses

Organisation du bureau de vote

Les conseillers municipaux et quelques habitants présents se sont positionnés pour tenir le bureau de vote, le dimanche 15 mars, à l'occasion des prochaines élections municipales.

Le bureau sera ouvert de 8h à 18h. Le dépouillement se fera à la suite.

La date du prochain conseil municipal sera fixée après les élections municipales.